

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLY-EN-AUXOIS**

## **SÉANCE DU 23 JANVIER 2020**

<b>Membres du Conseil Municipal :</b>	<b>11</b>
<b>Membres en exercice :</b>	<b>10</b>
<b>Membres présents :</b>	<b>7</b>
<b>Membres votants :</b>	<b>8</b>
<b>Membres absents :</b>	<b>3</b>

Le vingt-trois janvier deux mil vingt à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mlle Evelyne MONOT, Maire.

**Étaient présents :** MM. AUZANNEAU Gilles, BAUDOT Hugues, COMMUNOD Luc, PORCHEROT Robert, TOMMY-MARTIN François, Mlle CHAVONNAND Laëtitia.

**Étaient excusés :** M. LACHOT Jean-Louis, Mmes RACLOT Julie, THIERRY Claire.

**Pouvoir :** Mme RACLOT Julie à Mme MONOT Evelyne.

**Secrétaire de Séance :** Mlle CHAVONNAND Laëtitia.

**VALIDATION DE L'APD  
MODIFIÉ POUR LA SCIE  
DEMANDE DE  
SUBVENTION DETR ET  
DSIL**

**1/2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- VALIDE l'Avant-Projet Définitif d'un montant de 570 300,00 € HT proposé par le cabinet d'architecture HOGE-VINCENT-ROSI pour la création de l'espace culturel de rencontres et de loisirs « La Scie »,
- ADOPTE le principe de l'opération de création d'un espace culturel de rencontres et de loisirs « La Scie » pour un montant estimatif de 660 247,00 € HT,
- SOLLICITE l'aide de l'État au titre de la DETR et de la DSIL, ainsi que le SICECO et le Conseil Régional,
- AUTORISE Madame le Maire à signer les actes à intervenir après délivrance de l'accusé de réception de dossier complet par les services de la sous-préfecture.

**VALIDATION DE L'APD  
MODIFIÉ POUR LA SCIE  
DEMANDE DE  
SUBVENTION EFFILOGIS**

**2/2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- VALIDE l'Avant-Projet Définitif d'un montant de 570 300,00 € HT proposé par le cabinet d'architecture HOGE-VINCENT-ROSI pour la création de l'espace culturel de rencontres et de loisirs « La Scie »,
- ADOPTE le principe de l'opération de création d'un espace culturel de rencontres et de loisirs « La Scie » pour un montant estimatif de 660 247,00 € HT,
- SOLLICITE l'aide du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté au titre du programme « Effilogis »,
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document.